

JAMAÏQUE

Les militaires doivent coopérer aux enquêtes pour homicides

Index AI : AMR 38/014/2004

ÉFAI

Vendredi 8 octobre 2004

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des preuves matérielles rassemblées à partir des autopsies et sur la scène du crime vont dans le sens des récits des témoins oculaires de la mort de Sandra Sewell et Gayon Alcott, a déclaré Olivia Treater, chargée de recherche pour Amnesty International en Jamaïque, en rendant les conclusions préliminaires des observations de l'organisation sur les autopsies.

« Une pression sérieuse va maintenant s'exercer sur les autorités militaires et de police de la Jamaïque pour s'assurer que les soldats auront à fournir individuellement des explications sur ce qu'ils ont fait et s'ils ont tiré, pourquoi et à quel moment, a déclaré Olivia Streater. Si les preuves laissent à penser que des homicides illégaux se sont produits, l'affaire devrait passer devant un jury. »

Derrick Pounder, expert médico-légal de renommée internationale, professeur de médecine légale à l'Université de Dundee, a étudié pour Amnesty International les autopsies de Sandra Sewell et Gayon Alcott. Il s'est également rendu à l'endroit où ces homicides se sont produits, le 19 août à August Town.

« Sandra Sewell est morte instantanément d'un tir de fusil militaire, a déclaré le professeur Pounder. Les circonstances globales n'indiquent nullement qu'elle ait représenté une quelconque menace pour la vie des policiers à ce moment-là.

« Elle a été tuée d'une balle dans le dos. Des témoins affirment qu'elle essayait de s'éloigner en rampant pour échapper aux tirs à ce moment-là ; les faits semblent donc bien corroborer leurs affirmations, a poursuivi le professeur Pounder.

« Gayon Alcott a été touché à deux reprises – une première fois dans l'allée, puis à nouveau au cours de la poursuite, attestée par les témoins oculaires ; les résultats de l'autopsie vont là aussi dans le même sens. »

Les observations détaillées du professeur Pounder seront transmises aux autorités si elles en font la demande. L'organisation soumettra également au gouvernement de la Jamaïque un rapport d'observations suggérant certaines améliorations possibles, à moindres frais, pour les services de médecine légale en charge des autopsies.

Historiquement, les enquêtes sur les allégations de recours excessif à la force par des soldats, comme le passage à tabac ayant causé la mort de Michael Gayle en 1999, n'ont pu être menées à bien du fait de la résistance des militaires à fournir des informations complètes et précises.

« Lors d'une rencontre en mars 2003 avec une délégation d'Amnesty International, le chef d'état-major de la Force de défense jamaïcaine avait assuré que les atteintes aux droits humains par des soldats ne seraient pas tolérées et que toute allégation de violation des droits fondamentaux des personnes ferait l'objet d'une enquête approfondie, a déclaré Olivia Streater. Les militaires doivent aujourd'hui faire ce qu'ils ont dit et coopérer pleinement avec les enquêtes de police. »

Complément d'information

Le professeur Pounder a examiné si les autopsies avaient été faites conformément aux principes inscrits dans le Manuel sur la prévention des exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires et les moyens d'enquête sur ces exécutions (New York, 1991).

Le 19 septembre 2004, des membres de la Force de défense jamaïcaine auraient tué Sandra Sewell, militante associative et Gayon Alcott, footballeur de vingt ans, à St Andrew, dans la ville de August Town. Selon des témoins, des soldats auraient interpellé Alcott parce qu'il fumait de la marijuana et lui auraient tiré une balle dans l'estomac. Alors qu'il tentait de s'enfuir, les soldats auraient une nouvelle fois tiré sur lui. Un soldat aurait tiré sur Sandra Sewell alors qu'elle cherchait à se protéger des tirs. Pour plus d'informations, consulter le site www.amnesty.org.

Amnesty International reste préoccupée par les homicides fréquents qui lui sont signalés comme ayant été perpétrés par des membres des forces de sécurité ; beaucoup ressemblent à des exécutions extrajudiciaires. L'organisation s'inquiète également des taux très élevés communiqués concernant les crimes violents. Plus de mille personnes auraient été assassinées en Jamaïque depuis le 1^{er} janvier de cette année. Au moins neuf policiers ont été inculpés de meurtre. En 2003, au moins 113 personnes ont été tuées par la police jamaïcaine. ●

Le site du Département de médecine légale de l'Université de Dundee peut être consulté à l'adresse suivante :
<http://www.dundee.ac.uk/forensicmedicine>

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty

Amnesty International
BULLETIN D'INFORMATION 250/2004

**International à Londres, au +44 20 7413 5566,
ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**